



Commissariat à l'Aménagement, au Développement
et à la Protection du Massif Pyrénéen

Révision du schéma de massif des Pyrénées

Groupe Prospective-Cohérences

Sous-groupe « Ville-Montagne »

Réunion du 13 juin 2012

Animateur : Jean-Guy Ubiergo

Assistaient à la réunion

Jean François AGNES – chambre de métiers Haute-Garonne
Rémi Bénos – université du Mirail
Michel CAILLAUD – DGS mairie de Tarbes
Jean François COURET – sous-préfet de Saint-Girons
Jean Pierre CREMER – animateur du groupe
Vincent FONVIEILLE – membre du comité de massif
Didier GIRARD – réseau Garonne
Jean Philippe GUERINET – DREAL Midi-Pyrénées
Yves LEPEL-COINTET – CESER Aquitaine
Aurélie NICOLAS-FAURE – conseil régional Midi-Pyrénées
Charles PUJOS – commissaire du massif des Pyrénées
Joëlle RIBARD – conseil régional Languedoc-Roussillon
Geneviève SASIA – DREAL Midi-Pyrénées
Elena SUZAT – stagiaire INET
Philippe TERRANCLE – DG éditions Privat
Mathias VERMESSE – stagiaire conseil régional Midi Pyrénées

Ouverture du débat d'idées

Une approche exploratoire

La note introductive « Regard sur les Pyrénées urbaines » posait en préambule à cette première réunion les intentions d'explorer un autre profil pyrénéen, non plus uniquement celui d'un auto-développement de la montagne, élément fondateur de la loi de 1985, mais peut être aujourd'hui

une approche plus relationnelle répondant au contexte de mobilité et de perméabilité des espaces entre les métropoles et le massif. L'objectif de cette réunion a été donc de connecter métropoles, villes et montagne sous l'angle d'un intérêt réciproque, dans un véritable esprit d'interdépendance et de complémentarité, car l'avenir des Pyrénées se décide certainement aussi dans la tête des urbains.

□ **Un éclairage innovant pour aborder les politiques du massif (note introductive)**

Le contexte d'une configuration territoriale pyrénéenne particulière où les villes et les métropoles sont extérieures au massif, a certainement forgé une représentation particulière de cet espace montagnard en l'identifiant comme une possible entité autonome. Ainsi, contrairement aux configurations alpines où l'urbain est co-substantiel de la montagne, le massif pyrénéen n'a pas associé villes et métropoles à son développement. Ainsi, à trop vouloir se définir comme une entité autonome et aut centrée, le développement de la montagne pyrénéenne, contrairement à la Convention Alpine, en a peut être oublié aujourd'hui la nécessité de se construire dans l'échange...

Ainsi, la proposition d'aujourd'hui n'est plus de regarder le massif dans ses seules limites, mais d'observer la société qui change et de mesurer toute la richesse d'un positionnement contemporain de ces espaces dans un dialogue direct et consenti avec les métropoles. En effet, à l'heure où cet espace pyrénéen vit majoritairement de sa capacité d'attractivité touristique, environnementale et de productions agroalimentaires, les liens de proximité soutenant de telles économies sont certainement à évaluer dans les potentialités de la croissance des métropoles régionales. Car au prix croissant de l'énergie, il sera sûrement bon à l'avenir de s'approvisionner comme de se dépayser dans le proche... Ainsi, plutôt que d'analyser le massif sur des relations interrégionales, ne serait-il pas judicieux de l'aborder sous l'angle des relations interurbaines dans une logique transfrontalière ? La pertinence de cette focale sur le développement pressenti du massif apparaît comme un élément majeur de stratégie territoriale qui reste peut être à traduire par des futures politiques publiques 2014-2020.

□ **Une première approche par le rôle des villes de piémont**

Le caractère exploratoire et innovant de cette thématique a rassemblé pour cette réunion un horizon professionnel très large qui a fait part selon son positionnement et ses expériences, d'initiatives ouvrant sur la validation d'un certain nombre de pistes concrètes permettant ainsi de tester la pertinence de ce nouveau champ d'investigation.

Le débat s'est d'abord nourri du constat de la perte de fonction des villes de piémont vis à vis d'une irrigation du massif. Force est en effet de constater le manque de lien structuré entre ces pôles urbains de piémont, doublé du bilan d'une dépendance économique accrue vis à vis des métropoles régionales. Par ailleurs le rôle de « Porte des Pyrénées » que serait en mesure de jouer ces villes de piémont ne peut être soutenu par les seules liaisons routières au Massif. La question d'un accès ferroviaire (TER,...) apparaît en effet comme un élément de différenciation majeur pour drainer des flux métropolitains vers le massif afin de soutenir par exemple les offres « ski-rail et vtt » au départ de Toulouse et Bordeaux relayées par les acheminements sur sites (Ax-les-Thermes, Luchon,...). Par ailleurs il est noté que le tracé GPSO (Grand Projet

ferroviaire Sud-Ouest) risque d'écarter durablement les villes du piémont pyrénéen d'une desserte directe longue distance (situation à l'opposé de la période 1860/2000) qui devrait être compensée par un service sur mesure.

□ **Un positionnement différencié entre villes thermales et villes de piémont**

A y regarder de plus près, l'attractivité du massif ne se joue pas uniquement dans un tandem entre zones de piémont et vallées mais doit aussi intégrer le rôle majeur des villes thermales plus intérieures au massif (héritage d'une pensée urbanistique du 19^{ème} siècle). Ainsi la structuration urbaine singulière du massif reposerait sur la qualité des relations entre villes de piémont et villes thermales différenciant ainsi le fait « d'être au pied ou au cœur des Pyrénées ».

Ainsi l'attractivité du massif en tant que milieu montagnard reposerait peut être bien plus sur la qualité de ses villes thermales à l'exemple de Luchon ou de Cauterets plus que sur les villes comme Saint-Gaudens, Lannemezan ou Limoux qui se positionneraient plutôt sur un statut de bourgs ruraux plus ouverts sur les métropoles que sur les Pyrénées. Par contre comment intégrer à ce système les relations au massif des villes de Pau, Tarbes, Foix, Carcassonne ou Perpignan qui cumulent les responsabilités de chefs lieux de département ? Comment cette identité montagne s'intègre-t-elle à la stratégie et à l'urbanisme de ces pôles départementaux ? Dans cette démarche, ces villes intègrent-elles les Pyrénées comme un patrimoine qui les constitue ? Quelle ville est plus pyrénéenne qu'une autre ? Tout en présentant un véritable intérêt lors de cette réunion, ces questions restent ouvertes et appellent certainement une réflexion urbaine globale à l'échelle du massif en présence des agences d'urbanisme pour avoir un échange sur les stratégies urbaines différentielles vis à vis du massif. L'exemple de Pau qui a choisi "Pau Porte des Pyrénées" pour nouvelle marque est à considérer;

□ **La responsabilité urbaine dans les approches transfrontalières**

Il en est de même du maillage urbain transfrontalier du Massif. Les interrogations sur les passages transfrontaliers et le rôle d'éventuels tunnels devraient beaucoup plus inclure les stratégies urbaines que le massif lui-même en termes de territoire de montagne : ce qui est en potentiel c'est bien le maillage interurbain du massif et pas uniquement sa « traversée ». La nécessité de réactiver les jumelages des villes du massif est un des constats partagés en réunion. En effet, les jumelages existant entre les villes et les métropoles du massif sont aujourd'hui peu valorisants y compris pour les territoires pyrénéens eux-mêmes. Le sentiment est aujourd'hui que la nécessaire perméabilité de la "frontière" n'est pas véritablement traitée.

Ces relations interurbaines posent bien sûr la question des passages, tunnels et voies de communication d'un versant à l'autre des Pyrénées. D'une façon générale le traitement de la frontière pyrénéenne demande à être posé à l'échelle des villes et métropoles transfrontalières. Ce travail devrait être un moyen de ré-appropriation d'un « patrimoine commun pyrénéen » à l'exemple engagé par la Convention Alpine sur un maillage urbain.

□ **Un positionnement incomplet des PNR sur des relations ville-montagne**

Le constat d'identités territoriales très fortes où perdurent des appartenances historiques marquées à l'exemple donné entre le haut et le bas Couserans, coexistent parallèlement des démarches de PNR et PN qui devraient être plus ouvertes à des formes de coopérations territoriales. Bien que cette porosité entre les espaces Parc et leurs voisins urbains se soit traduite au niveau national par des conventions et des actions expérimentales, il n'en est encore rien pour les territoires pyrénéens qui n'ont pas de convention particulière avec les métropoles malgré leur proximité évidente.

Ainsi de part leur dimension nationale, le rôle majeur des parcs dans la traduction du patrimoine pyrénéen est bien tourné vers un rôle de médiation culturelle en direction d'un public métropolitain. En relevant d'une compétence historique des régions, l'originalité du label national des PNR garantit un niveau d'exigence dans l'implication des différents niveaux des collectivités. Les PNR jouent-ils vraiment le jeu de l'innovation territoriale dans les partenariats ville / montagne où se positionnent-ils plutôt vers une forme de protectionnisme qui se traduit par une exclusion du fait urbain des chartes de territoire ? Les éléments du débat pointent ainsi une responsabilité importante des PNR et PN en matière de médiation du patrimoine pyrénéen vers les métropoles et villes du massif.

□ Une culture de la montagne indispensable à l'amorce de futures clientèles et au service de la politique de la ville

Le rôle des colonies de vacances pour les jeunes a non seulement créé des vocations pour les métiers de la montagne mais est aussi une source de sensibilisation de clientèles futures. Le constat que cette dynamique ne fonctionne plus aujourd'hui est peut être préjudiciable aux choix futurs d'une destination Pyrénées auprès des jeunes qui sont aussi les clients potentiels de demain. Comment amorcer un nouvel engouement pour les Pyrénées auprès des jeunes ? Comment une politique de massif est-elle envisageable sur ce volet ? Quels investissements emblématiques font aujourd'hui les villes dans la réactivation de ce rapport à la montagne : exemple d'investissement de Toulouse sur Aulus-les-Bains ?

Le constat d'une fréquentation plus forte du Massif pyrénéen par notamment un jeune public espagnol pose d'une part la question de l'attractivité de ces espaces et d'autre part celle des imaginaires qui y sont liés de façon dépendante ou pas de pratiques antérieures. Là encore, les conditions d'accès à ces espaces montagnards et l'attractivité qu'ils véhiculent auprès des jeunes sont étroitement liées à la façon dont ces espaces se présentent et opèrent une médiation de leur patrimoine en direction de différents publics. La Catalogne est en effet très en pointe sur la médiation de son patrimoine montagnard et valorise le rôle majeur de cet espace particulier dans la culture elle-même...

La pratique de la montagne porte en elle des valeurs d'éducation très fortes. L'éducation populaire y a un terrain d'exercice privilégié et les métropoles ont pour partie dans le massif des éléments de réponse à des questions difficiles de comportement rencontrées dans les quartiers de la politique de la ville : comment réévaluer les apports potentiels de la montagne à ces enjeux éminemment urbains ?

□ **Des relations sociales conflictuelles mais porteuses aussi de vocations**

Le lien immédiatement apparu en réunion dans cette relation « Ville-Montagne est celui de la représentativité des résidences secondaires issues majoritairement des métropoles régionales représentant aujourd'hui un fait social emblématique du Massif. S'agit-il de relations durables ou d'un fait historique transitoire relevant de certaines formes d'appartenances familiales ? Quelle durabilité pour ce phénomène social ? Sur ce point le débat a surtout pointé les zones de frictions notamment dans l'accès à l'habitat qui met en évidence les fortes disparités entre les revenus urbains et ruraux en soulignant ainsi l'inaccessibilité du logement pour les populations locales dont les revenus sont sans commune mesure à ceux des urbains (cette remarque s'applique aussi dans la différenciation des prix de l'habitat urbain entre centre et périphérie des métropoles).

L'attractivité touristique peut être aussi génératrice d'une volonté de résidence et d'emplois. Les lieux de vacances déclenchent parfois des vocations d'installations pour des créations d'entreprises et de services. La relation à l'emploi se crée aussi dans ces expériences de découverte touristique d'une région. Ainsi le brassage démographique au niveau du Massif est aussi une façon de revisiter les métiers traditionnels et d'amener une dynamique démographique et économique par des personnes issues originellement de milieux plus urbains. Ainsi, l'enjeu de l'accueil de nouveaux actifs dépend très certainement aussi de la qualité de l'accueil touristique des publics et interroge ainsi les « lieux de citoyenneté des Pyrénées ».

□ **Vers un tourisme plus citoyen que consommateur**

La question de la concurrence économique qui touche inévitablement aux destinations touristiques par la multiplication des offres et des signes de qualité, implique pour la construction d'une attractivité touristique pyrénéenne une adaptation constante des facteurs de différenciation et de valorisation des offres. Les visiteurs sont en effet de plus en plus exigeants, en quête de sens, de compréhension, de connaissance, d'étonnement. Le constat d'une lente valorisation des patrimoines associée aujourd'hui à des actions culturelles très ponctuelles, souvent sans aucune prise sur un niveau européen ou international, ne génère que partiellement des retombées conséquentes sur les économies locales.

La question récurrente d'une mise en valeur des patrimoines a été encore posée comme un des facteurs essentiels d'une attractivité pyrénéenne renouvelée qui doit aujourd'hui largement s'impliquer dans une offre globale de tourisme culturel complémentaire de son assise sportive. Cet engouement patrimonial, dont le succès des Journées du Patrimoine en est une parfaite illustration doit être toutefois géré avec discernement et équilibre pour ne pas réduire le patrimoine à un unique statut de produits marketing mais savoir en faire un véritable lieu de citoyenneté, de connaissance et d'accueil des publics sur le territoire. Cette dimension a été centrale lors des débats.

□ **La carence d'une accessibilité grand public des fonds patrimoniaux numérisés**

La médiation culturelle des patrimoines pyrénéens est un élément primordial des relations Ville-Montagne : pour que le séjour prenne tout son sens il faut que le territoire parle aux visiteurs. Il y a une urgence dans l'actualisation de cette lecture du patrimoine afin de le (re)donner à voir dans une dimension plus contemporaine en y associant des approches et des outils innovants de

communication. Comment aujourd'hui les Pyrénées donnent-elles à voir et à comprendre leur patrimoine ? Les débats ont montré qu'un chantier est à ouvrir sur cette thématique transversale à la fois culturelle, économique et technologique porteuse d'une véritable traduction et mise à jour des connaissances propres aux territoires pyrénéens.

La médiation du patrimoine pose notamment la question de l'accès aux sources documentaires et notamment de l'usage des fonds numérisés qui demandent à être coordonnés à l'exemple constitué du fonds « Pyrénées-Romanes » ouvrant sur une application i-phone ou des fonds iconographiques exceptionnels Pyreneas issus de la BNSA (banque numérique du savoir en Aquitaine). L'essor d'un véritable tourisme culturel constitué à une échelle transfrontalière et interurbaine appelle un accompagnement numérique innovant dans la médiation de ses patrimoines qui vient appuyer un portail pour une approche plus citoyenne des Pyrénées. Les participants ont pointé les investissements considérables consentis par la collectivité pour numériser et archiver des "trésors" et l'absence ou la quasi-absence d'investissement pour fédérer et donner à voir, valoriser ces richesses. Absence criantes là aussi d'un "chef de file".

La culture comme élément de médiation des relations ville-montagne

La médiation du patrimoine par des actions culturelles constitue un autre champ d'investigation dont l'ambition est d'attribuer au patrimoine une fonction dans la vie publique par un travail de réappropriation par les acteurs locaux soutenu notamment par des interventions artistiques extérieures. L'objectif est ici de croiser des publics et de refaire vivre des patrimoines à l'exemple des « Pronomades » dans le réinvestissement des thermes d'Encausse.

Ainsi à côté d'un risque permanent d'une folklorisation des cultures locales, un travail d'ouverture et d'échange est utile pour amener l'espace pyrénéen à une dimension plus relationnelle en incluant l'apport potentiel des clientèles des métropoles qui ont elles-mêmes été depuis le 18ème siècle acteurs et producteurs culturels dans et hors des Pyrénées.

Un label Pyrénées vecteur de savoir-faire en direction des métropoles

Rapprocher aujourd'hui l'acte de consommation des éléments identitaires pyrénéens marqueurs de culture, de savoir faire et de qualité de vie, relève d'expériences très différentes sur l'ensemble de la chaîne qui mériterait une lisibilité plus forte notamment en direction des métropoles. Il faut donc parler au visiteur, donner du sens à la relation patrimoine/produit/territoire, et proposer une nouvelle vision pas uniquement centrée sur une approche de « consommation » mais aussi très attentive à la mémoire et aux valeurs que véhiculent les Pyrénées. Le but est de qualifier cette offre par une approche territoriale globale à l'exemple de la démarche de l'Aubrac.

L'objectif est bien la création d'une relation durable avec les publics, qu'ils soient habitants du territoire, touristes de proximité ou de passage, acheteur métropolitain, pour que soit entretenue une relation de connaissances et de savoirs véhiculée par les paysages, les architectures emblématiques, les savoir-faire, constituant autant de vecteurs économiques potentiels à l'échelle des territoires pyrénéens.

Les participants s'accordent à considérer stratégique l'émergence d'un "label Pyrénées" construit

sur des valeurs reconnues.

□ La place des Pyrénées dans les stratégies métropolitaines

L'absence d'un grand opérateur urbain a été une des limites à ce débat pour donner une place équivalente à l'approche du Massif par les métropoles (Toulouse, Bordeaux, Montpellier, Barcelone, Saragosse...). Quelle place de l'imaginaire pyrénéen dans les stratégies urbaines ? Ainsi, en observant les éléments actuels de la croissance des métropoles pyrénéennes exprimés notamment par les nombreux rapports sur «la ville durable», on constate que la montée en puissance de leur statut de capitale économique et culturelle doit faire face à de nouveaux défis, notamment celui de construire leur identité propre par des principes de différenciation.

Dans cette démarche, les métropoles intègrent-elles les Pyrénées comme un «patrimoine commun» ? Les métropoles se vivent-elles comme des villes frontières en responsabilité d'échanges et de perméabilité transfrontalière ? Inversement, quelle participation des Pyrénées à l'identité culturelle des métropoles ? La question reste ouverte. Le travail envisagé avec les Agences d'urbanisme permettra d'aller plus loin.

□ Une réactivation nécessaire de la place de la recherche

Le projet de « Rencontres scientifiques pyrénéennes » réactive la place de la recherche et le rôle du Massif comme espace spécifique d'expérimentations. D'une part la dimension transfrontalière doit être réaffirmée et traitée d'une façon probante autour d'une approche largement pluridisciplinaire et multi-culturelle sur les deux versants du Massif. D'autre part les Pyrénées doivent exister en tant que lieu de production de recherche, la modernité du territoire est à cette condition. Les opportunités y sont très nombreuses.